



## Achat voiture arnaque ou pas?

Par **ced71**, le **27/01/2015** à **12:43**

Bonjour a tous.

Je vous écris car je viens d'acheter un véhicule et j'ai bêtement fais confiance au vendeur...

La voiture est d'origine allemande, le vendeur (français) l'a acheté en février 2014 et l'a ramenée en france. il n'as jamais fais la carte grise.

Pour que je n'ai pas a payer deux carte grise, il a fait les papiers de vente au nom de l'ancien propriétaire (donc allemand).

Il m'a dit qu'il suffit juste d'aller chercher un quitus et de faire le controle technique (qui date de février 2014).

L'immatriculation du véhicule est français mais érroné car sur les plaques je n'ai qu'une seule lettre avant les trois chiffres.

En papier, j'ai la carte grise allemande, le ct français de février 2014, ainsi que deux papiers allemands.

Quels est votre avis?

Merci de m'avoir lu.

Par **aleas**, le **27/01/2015** à **13:08**

Bonjour,

Allez sur internet chercher, si vous le pouvez au vu de l'immatriculation que vous avez, le "certificat de situation" vous verrez déjà s'il est clean au point de vue de l'administration française.

[citation]L'immatriculation du véhicule est français mais erroné car sur les plaques [fluo]je n'ai qu'une seule lettre avant les trois chiffres.[/fluo] [/citation]

Par contre, là, il y a un problème [smile17]

Par **ced71**, le **27/01/2015** à **13:17**

Par contre sur les papiers j'ai bien l'immatriculation allemande...

Par **ced71**, le **27/01/2015** à **13:18**

Par contre sur les papiers j'ai bien l'immatriculation allemande...

Par **aleas**, le **27/01/2015** à **13:22**

bonjour,

Oui, mais alors, que veut dire cette phrase ?

[citation]L'immatriculation du véhicule est français mais éronné car sur les plaques je n'ai qu'une seule lettre avant les trois chiffres[/citation].

Par **ced71**, le **27/01/2015** à **13:27**

le véhicule correspond aux papiers mais pas l'immatriculation.

Par **ced71**, le **27/01/2015** à **13:28**

J'ai comme l'impression que la personne a qui je l'ai achetée n'a fait aucune démarche et qu'il a pu mettre de fausse plaques pour ne pas être embeté.

Par **aleas**, le **27/01/2015** à **13:41**

Bonjour,

Si vous avez une vraie immatriculation Française, faites ce que je vous ai suggéré.